

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
..... **TOULOUSE**



1334638

Dénomination : A2TEO

n° de gestion : 2005B01229

n° d'identification : 481 906 410

n° de dépôt : A2010/010383

Date du dépôt : 20/07/2010

Pièce : acte sous seing privé du 15/05/2010

A2TEO,

Société à responsabilité limitée au capital de 15000 euros.

Siège social : rue Clémenceau, n° 5, Tournefeuille.

Entre les soussignés : M. Denis PETITJEAN, Gérant, domicilié rue Clémenceau, n° 5, 31170 Tournefeuille, d'une part,

et M. Jacky PETITJEAN, retraité, français, né le 27 décembre 1936 à Moirans en Montagne, domicilié rue des Narcisses, n°5, 25300 Dommartin,

d'autre part,

Il a été exposé et convenu ce qui suit :

Origine de propriété

M. Denis PETITJEAN est propriétaire de 150 parts, de 50 euros chacune, de la Société à responsabilité limitée A2TEO au capital de 15000 euros, dont le siège est à TOURNEFEUILLE (Haute-Garonne), rue Clémenceau, no 5.

M. Denis PETITJEAN cède et transporte, sous les garanties ordinaires et de droit, à M. Jacky PETITJEAN, qui accepte, les 75 parts dont il s'agit.

Propriété • Jouissance

Par la présente cession, M. Jacky PETITJEAN devient propriétaire des parts cédées à compter de ce jour avec tous les droits qui y sont attachés; il aura notamment seul droit aux produits desdites parts qui seront mis en distribution postérieurement à ce jour.

À cet effet, M. Denis PETITJEAN, cédant, subroge M. Jacky PETITJEAN, cessionnaire, dans tous ses droits et actions résultant de la possession des parts cédées.

Prix

La présente cession est consentie et acceptée moyennant le prix de 3750 euros, que M. Denis PETITJEAN reconnaît avoir reçu de M. Jacky PETITJEAN, et dont il lui donne ici quittance.

Autorisation de cession

Est intervenue ici :

Mlle Caroline MARTINS

Seuls membres de la Société, avec M. Denis PETITJEAN, cédant,

Lesquels, après avoir pris connaissance des conditions de la cession envisagée, déclarent, par application de l'article L. 223-14 du Code de commerce et des statuts, agréer M. Jacky PETITJEAN, cessionnaire, en qualité d'associé.

Intervention des conjoints

Aux présentes est intervenue :

Madame Blandine PETITJEAN, épouse de Monsieur Jacky PETITJEAN, qui déclare avoir été informée de l'achat de 75 parts de la société réalisée avec des deniers communs et avoir consenti à devenir formellement associée de la société.

Déclaration pour l'Enregistrement

Pour l'Enregistrement, M. Denis PETITJEAN déclare que les parts cédées lui ont été attribuées en représentation de son apport en espèces et que la présente cession n'a pas comme conséquence la dissolution de la société.

Il est précisé, en outre, que les parts cédées n'assurent pas la jouissance de droits immobiliers.

Frais

Les frais, droits et honoraires des présentes, et tous ceux qui en seront la conséquence, seront supportés par M. Jacky PETITJEAN.

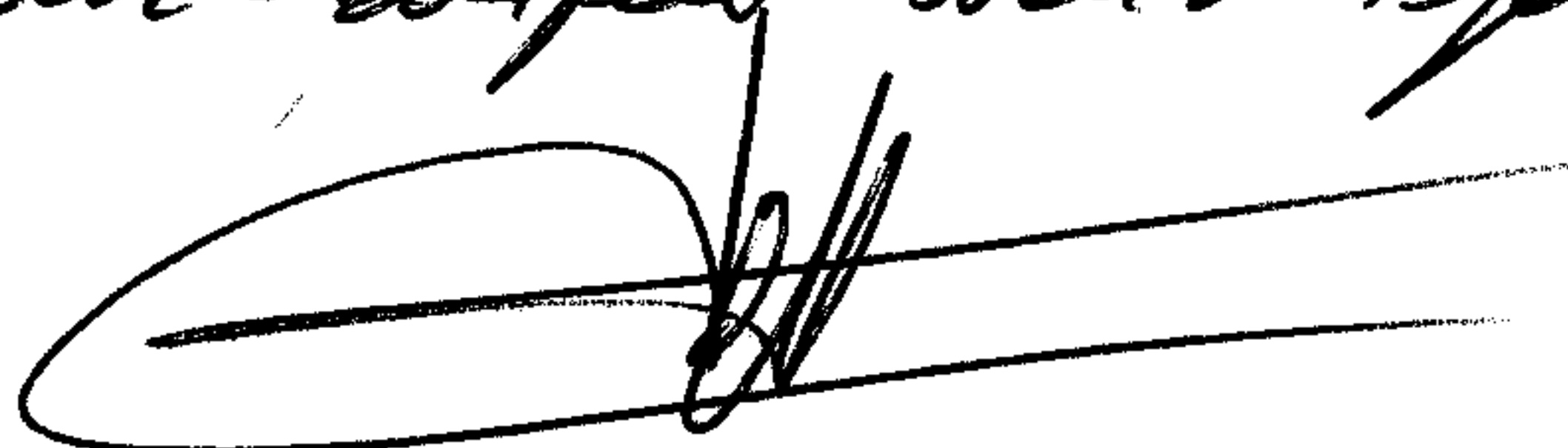
Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'un original des présentes en vue de leur signification à la Société et pour effectuer les dépôts et publications légales.

Fait à Tournefeuille, le quinze mai deux mille dix.

Les parties soussignées affirment, sous les peines édictées par l'article 8 de la loi du 18 avril 1918, que le présent acte exprime l'intégralité du prix convenu.

Le cédant (mention manuscrite) « Lu et approuvé – Bon pour cession de 75 parts – Bon pour quittance. »

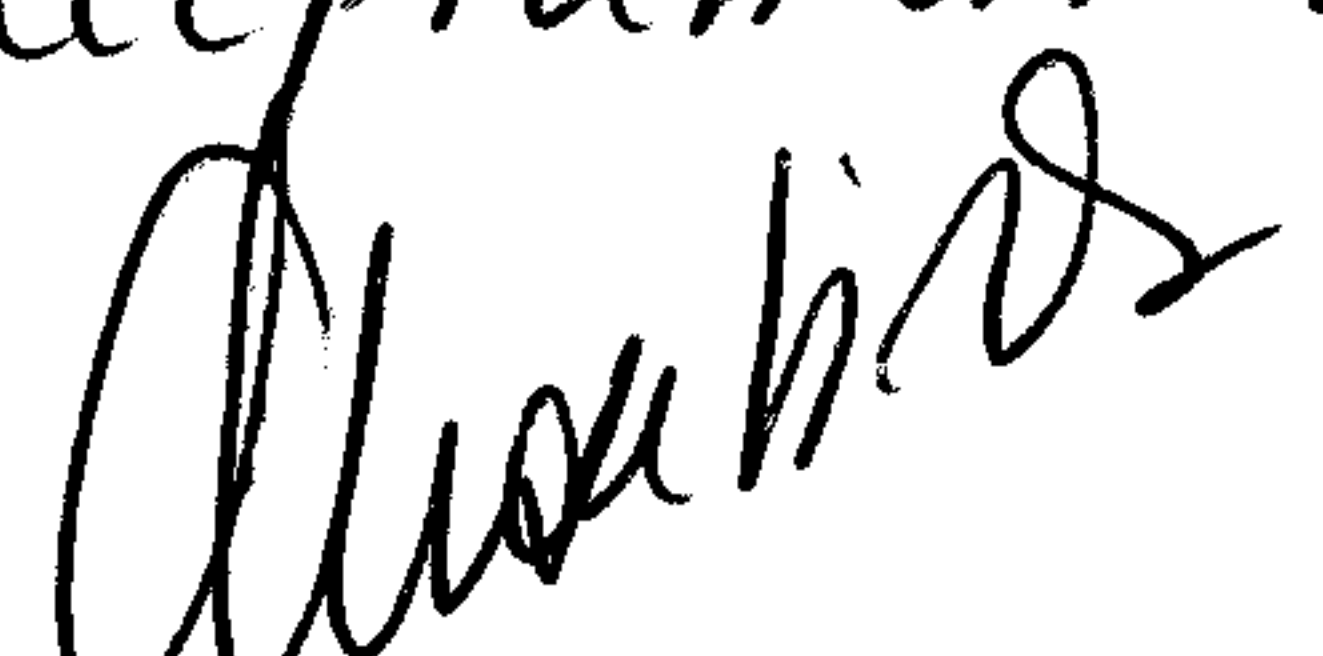
Denis PETITJEAN

Lu et approuvé - bon pour cession de 75 parts - bon pour quittance


Le cessionnaire, ainsi que tous les autres associés : « Lu et approuvé – Bon pour acceptation de cession. »

Caroline MARTINS (Associée)

Jacky PETITJEAN (Cessionnaire)

Lu et approuvé - Bon pour acceptation de cession


*Lu et approuvé
Bon pour acceptation de cession*


Enregistré à : S.I.E. DE TOULOUSE SUD EST

Le 20/07/2010 Bordereau n°2010/1 062 Case n°37

Ext 8210

Enregistrement : 25 €

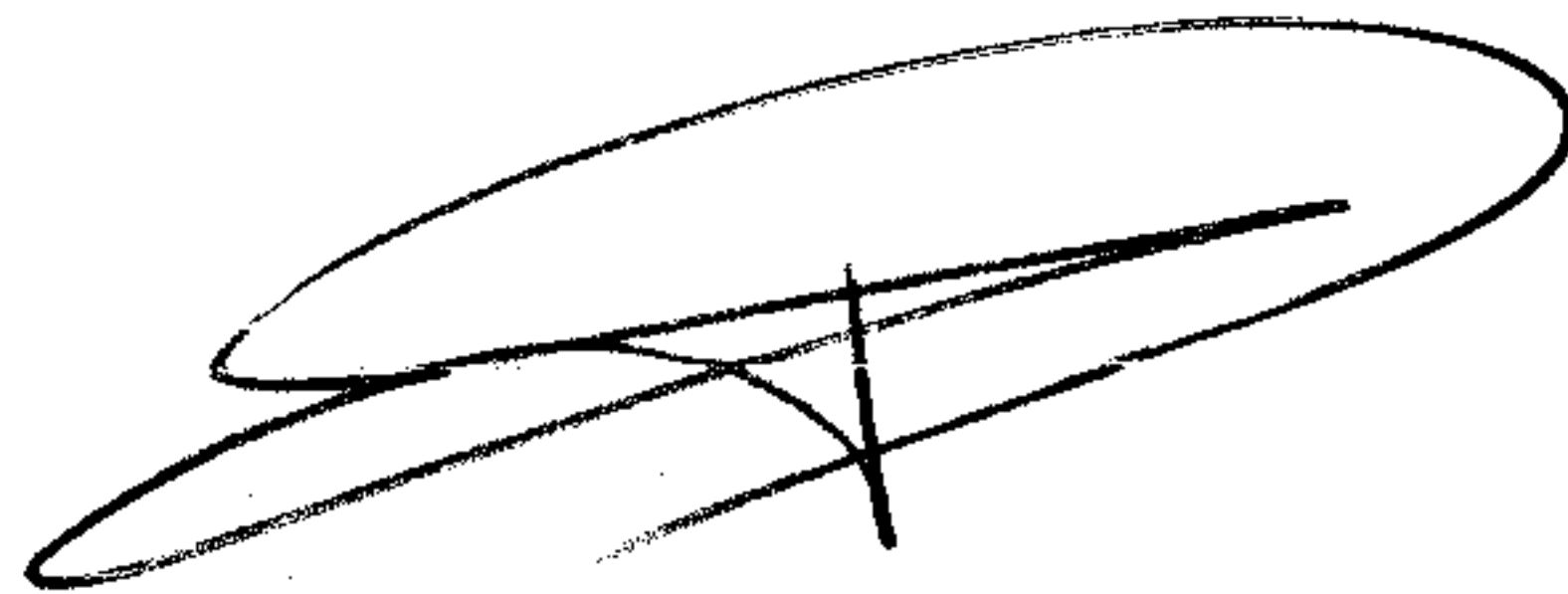
Pénalités : 3 €

Total liquidé : vingt-huit euros

Montant reçu : vingt-huit euros

L'Agent

Nadia PAPILLON
Agent des Impôts

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop followed by a vertical stroke and a horizontal crossbar.